



**SAINT-
GINGOLPH**
Valais

Saint-Gingolph, le 5 mars 2024

ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale de St-Gingolph soumet à l'enquête publique la demande suivante :

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de St-Gingolph porte à la connaissance du public que **Madame Sabrina Rouiller, domiciliée Chemin de Vers-le-Pont 1 à 1872 Troistorrents** lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Immeuble station-service, parcelle 940 Route Cantonale 48 à 1898 St-Gingolph
Enseigne	: Eni
Prestations	: Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à emporter et/ou à consommer sur place
Heures d'ouverture et de fermeture	: Lundi au vendredi : 05h30 – 22h.00 Samedi, Dimanche et JF : 06h.00-22h00
Début de l'activité	: Dès que possible

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 8 avril 2024.

COMMUNE DE SAINT-GINGOLPH

Le Secrétaire

